

## LE RETOUR DE L'APBP

En cette période de fin d'année, vous allez probablement recevoir un envoi de l'APBP (*Artistes peignant de la bouche et du pied*): il s'agit d'un lot de 5 cartes de vœux avec enveloppe et d'un calendrier de poche. Il vous est suggéré de régler la somme de 8,20 € pour soutenir l'action de l'APBP.

Le Réseau anti-arnaques reste réservé sur cette pratique :

- ⇒ Certes, le courrier d'accompagnement vous précise que vous pouvez conserver gracieusement cette offre « spécial Noël », ou la retourner, ou régler le prix demandé. Toutefois, le principe de l'envoi forcé est contestable.
- ⇒ Le libellé exact de l'APBP est la **Société d'édition des artistes peignant de la bouche et du pied**. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une association sans but lucratif, mais d'une société commerciale immatriculée au RCS de Strasbourg. Certes, une association semble exister : mais, dans ce cas, quel montant ou quel pourcentage de la commande lui est reversé ? Ainsi, le sigle APBP fait tantôt référence à l'association, tantôt à la société, d'où une troublante ambiguïté qu'il mériterait de lever.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))